



MARCHE et DÉCOUVERTE

Association membre de la Fédération Française de Randonnée Pédestre- Numéro 02822

Bulletin d'adhésion 2024-2025

| Coordonnées de l'adhérent | | | |
|--|--|-------------|--|
| Nom : | | Prénom : | |
| Né(e) le | | à | |
| Adresse | | | |
| N° | | Rue : | |
| Information complémentaire si besoin (bâtiment, lieu-dit, etc.) | | | |
| CP | | Ville : | |
| Téléphone <i>(portable / domicile)</i> | | E-mail | |
| N° licence (en cas de renouvellement ou si déjà licencié dans un autre club) : | | | |
| Personne à prévenir en cas d'urgence | | | |
| Nom : | | Téléphone : | |
| E-mail : | | | |

A l'occasion de votre adhésion ou de son renouvellement, vous venez de recevoir une nouvelle version du règlement intérieur de l'Association loi 1901, « Marche et Découverte » qui précise différentes modalités de fonctionnement de l'Association, en particulier en apportant des précisions sur les règles de sécurité à respecter et les engagements financiers liés à des activités organisées par l'Association.

Nous vous remercions de compléter ce document, en cochant les cases correspondant à votre situation et de nous le transmettre, suivant les conditions stipulées en bas de ce document.

- J'ai reçu le règlement intérieur de l'Association.
- Je m'engage à lire ce document et en appliquer les règles, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Association « Marche et Découverte »
- J'ai été informé que les statuts de l'Association sont disponibles sur le site Internet suivant : (<https://www.marche-et-decouverte-mareil-marly.com/>)
- J'ai été informé que la licence IRA de la FFRP inclut une assurance couvrant la responsabilité civile du titulaire et les accidents corporels qu'il subit lors de cette activité.
- J'accepte de recevoir des informations de la Fédération Française de Randonnée Pédestre - FFRP (facultatif)

Certificat médical :

- pour la **première adhésion** : Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indications à la pratique (CACI) pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes (loisirs et/ou compétition), datant de moins de six mois est **obligatoire** pour toute première prise de licence et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.

Je dois fournir ce document au bureau de l'Association avant le 31 octobre.

- pour **le renouvellement annuel de la licence** : Le pratiquant doit attester avoir pris connaissance du questionnaire de santé fourni par la FFRandonnée. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées (loisirs et/ou compétition), mais le certificat médical n'est plus exigé. Ce questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

J'atteste avoir pris connaissance du questionnaire de santé et avoir :

Répondu NON à toutes les questions

Répondu OUI à une ou plusieurs questions : j'atteste avoir pris connaissance que la commission médicale me conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées tout en sachant que le certificat médical n'est plus exigé

Fait à : le.....

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la FFRP et au bureau de l'Association « Marche & Découverte » en particulier pour l'établissement de la licence IRA annuelle pour la pratique de la randonnée pédestre.

Tout ou partie de ces informations peuvent être transmises à des partenaires de ces organismes, notamment dans le cadre de séjours, visites et autres manifestations mis en place à l'initiative de l'association.

Les informations relatives aux coordonnées téléphoniques et informatiques sont accessibles à tous les membres de l'association, uniquement par diffusion restreinte d'une liste d'adhérents par mail.

Mentions complémentaires :

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à l'association « Marche et Découverte »